



## Vie de quartier

# Un nouveau centre d'animation

L'espace jeune fera place à un centre d'animation accompagné d'un terrain d'éducation physique. Le bâtiment actuel sera démolit et reconstruit le long de la clôture de séparation de la crèche. Il ouvrira sur la place Pauline Kergomard.

Le futur centre d'animation accueillera des ateliers loisirs ainsi que des activités d'insertion en direction des jeunes.



Le terrain d'éducation physique actuel

# Nature + tout un programme

Le programme Nature + regroupe des réalisations variées comme la mise en valeur des coins et recoins souvent victimes de malpropreté (dépôts d'ordures...), la transformation d'espaces attenants aux équipements ou à des ensembles d'immeubles en petits jardins (voir ci-dessous)...

Il propose aussi à tous les publics des actions en faveur de l'environnement : ateliers "propreté", fabrication de meubles à partir d'objets au rebut, protection de la nature, observation de la faune et de la flore, balades, jardinage, installation d'une ruche dans le square de la Gare de Charonne.

### Exemples de projets

● Le Centre Social Soleil Blaise va créer un jardin pédagogique sur l'espace vert voisin de ses locaux. La conception du projet tiendra compte des souhaits des habitants.

● La RIVP et la Ville de Paris étudient la possibilité d'installer un mur végétalisé 35 rue Mouraud pour rendre attractif ce secteur victime de dépôt d'objets encombrants.



Bientôt un jardin pédagogique



Projet à l'étude

## PROJET DE QUARTIER VOS INTERLOCUTEURS

### ● Equipe de Développement Local, EDL Est 20\*

DPVI - Mairie de Paris  
14 rue Saint-Blaise 75020 Paris  
Tél : 01 43 67 48 39

> **Chef de projet Politique de la Ville**  
**Emeline Bailly**  
Emeline.bailly@paris.fr

> **Chef de projet adjoint**  
**Joseph Tang**  
Emploi/Développement économique  
Joseph.tang@paris.fr

> **Chargés de développement**

>> **Julien Boury**  
Cadre de vie/Habitat  
Julien.boury@paris.fr

>> **Aurélié Gabon**  
Education/Jeunesse  
Aurelie.gabon@paris.fr

>> **Sarah Legouy**  
Culture/Concertation  
Sarah.legouy@paris.fr

>> **Nadine Moreau**  
Insertion/santé  
Nadine.moreau@paris.fr

● **Chef de projet Urbain**  
DU - Mairie de Paris  
17 boulevard Morland 75004 Paris

> **Caroline Wajsfelner**  
Caroline.Wajsfelner@paris.fr



## Info capitale

# Un Grand Projet pour 11 quartiers parisiens

Le quartier Saint-Blaise fait partie des 11 quartiers prioritaires du "Grand projet de Renouvellement Urbain" (GPRU). Son objectif : transformer à la fois le cadre et les conditions de vie des habitants.

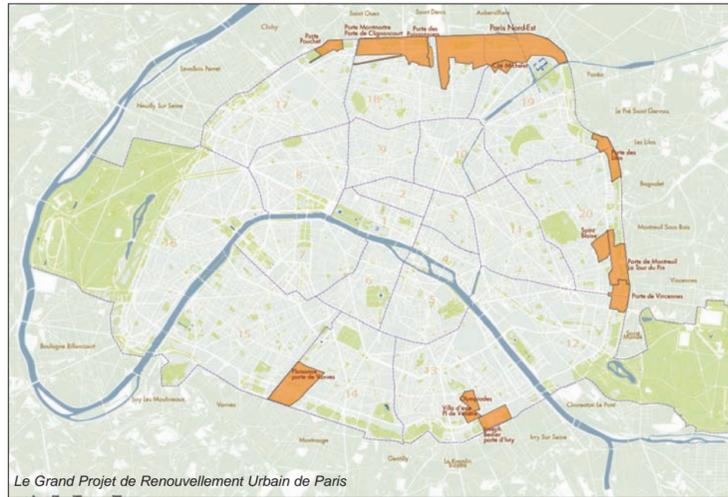
200 000 parisien(ne)s sont concerné(e)s par cette politique d'aménagement de grande envergure, engagée dans 7 arrondissements. Deux adjointes au maire de Paris, l'une à la politique de la ville, l'autre à l'urbanisme, pilotent ensemble ce projet, en lien avec les autres adjoints concernés et les maires d'arrondissements.

4 questions à Anne Hidalgo et Gisèle Stievenard, adjointes au maire de Paris chargées de copiloter le GPRU.



Le quartier Saint-Blaise figure depuis 2002 dans le GPRU. Pourquoi ce choix ?

**Anne Hidalgo** : Avec le GPRU, la Ville de Paris a engagé la réparation et la remise à niveau de 11 quartiers populaires parisiens situés en limite de la capitale entre les boulevards des maréchaux et le boulevard périphérique. Ils n'avaient fait l'objet d'aucune attention avant 2001. Nous voulons qu'ils deviennent des quartiers comme les autres où il fait bon vivre.



Le Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris

Quel est le rôle de la "politique de la ville" dans ces quartiers du GPRU ?

**Gisèle Stievenard** : Les grands projets urbains ne se font pas en un jour. Alors, il faut aussi agir à plus court terme dans tous les autres domaines. Nos quartiers ont besoin d'activités économiques, d'emplois, de services publics de proximité, de loisirs pour les jeunes, de culture, d'espaces de convivialité, de fêtes de quartier, etc. C'est à cela que sert la "politique de la ville". Nous sommes aussi très attentifs au cadre de vie quotidien : la propreté, la tranquillité, la qualité du mobilier urbain, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts et fleuris.

Comment les habitants sont-ils associés aux projets qui les concernent ?

**Gisèle Stievenard** : L'élaboration des projets se fait avec les habitants. Comment imaginer construire l'avenir des quartiers sans eux ?

De très nombreuses réunions d'information et de concertation ont eu lieu. Il existe aussi des expériences originales, comme les "marches exploratoires" : élus, services municipaux et habitants arpentent ensemble l'espace public pour repérer ce qui ne fonctionne pas bien.

Quels enjeux pour ces prochaines années ?

**Anne Hidalgo** : Notre ambition est de donner à ces quartiers populaires la même qualité d'espaces publics, d'architecture, d'équipements, de services que d'autres quartiers de Paris plus centraux. Nous allons donc poursuivre et amplifier notre effort dans les années à venir en doublant d'ici 2014 l'investissement de la Ville qui leur est consacré.

Lettre d'information "Ensemble améliorons le quartier Saint-Blaise" Directrice de la publication : Elisabeth Borne et la Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement Conception Direction de l'Urbanisme Impression Demaille Dépôt légal : en cours



# Ensemble améliorons Le quartier Saint-Blaise

lettre d'information n°2 - Décembre 2009

## Gros plan

# Votre quartier au futur

## Les grands changements que le secteur Cardeurs - Vitruve s'apprête à vivre.

Imaginez un quartier bien desservi, plus pratique et adapté aux piétons. La solution ? Deux nouvelles voies prolongeant, l'une la rue du Clos jusqu'au boulevard Davout, l'autre la rue des Balkans jusqu'à cette nouvelle rue. Le tout avec des aménagements pour faciliter les déplacements à pied.

Imaginez un quartier plus agréable, un paysage plus aéré, des bâtiments esthétiques et des équipements adaptés. Comment ? Grâce à la démolition d'une barre de logements, la restructuration de la dalle Vitruve, du square des Cardeurs, la création d'une nouvelle crèche et la destruction de l'ancienne.

Enfin, ajoutez du développement économique avec des locaux pour entreprises, le réaménagement des parkings, le soutien des commerces et de l'emploi... Tous les ingrédients sont présents pour faire de Saint-Blaise un quartier équilibré, animé, où il fait bon vivre. Découvrez-le en détails pages 2 et 3.



Le prolongement de la rue du Clos

## CHANTIERS : QUELQUES DATES

- **49 rue Saint-Blaise**  
- démolition des travées et des parkings ..... mars / octobre 2010
- **Rue du Clos**  
- jusqu'au secteur de la nouvelle crèche ..... octobre 2010 / mars 2011  
- du chantier de la crèche jusqu'au prolongement de la rue des Balkans ..... juin 2011 / fin 2011  
- débouché jusqu'au boulevard Davout ..... avril 2013 / fin 2013 (ouverture au public)
- **Rue des Balkans** ..... fin 2013 / mi 2014
- **Nouvelle crèche**  
- construction ..... juin 2011 à fin 2012
- **Crèche de la dalle Vitruve**  
- démolition ..... fin 2012

## Editorial

J'ai souhaité que tous les habitants qui le désirent puissent avoir la possibilité de s'impliquer dans les changements qui vont survenir dans ce quartier. C'est pourquoi j'ai mis cette concertation en oeuvre dès mon arrivée à la tête de l'équipe municipale. Ainsi, mon équipe municipale et moi-même avons organisé de nombreuses réunions de concertation dès 2008 sur le logement des habitants du 49 rue Saint-Blaise ainsi que sur l'ensemble du projet de rénovation urbaine. En 2009, d'autres réunions ont été consacrées à des sujets plus ciblés au fur et à mesure que les projets se définissaient, que ce soit pour aborder la transformation de l'espace jeune, la création de la nouvelle rue du Clos...

Dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 un premier acte décisif marquera la transformation de votre quartier : le prolongement de la rue du Clos. Soyez assuré que je resterai très attentive à ces travaux et continuerai à organiser régulièrement des réunions afin de rester à votre écoute. Ainsi nous échangerons de façon constante sur le projet et l'évolution du chantier.

Je tenais également à vous réaffirmer ma volonté de faire en sorte que les élèves scolarisés à l'école du Clos soient accueillis dans les meilleures conditions possibles et vous pouvez compter sur mon dévouement pour explorer toutes les possibilités pour ce faire.

Je vous le dis avec force, l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier Saint-Blaise, demeure à mes yeux l'une des priorités de la mandature.



Frédérique Calandra  
Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement

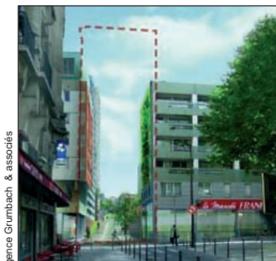


## Cadre de vie

### 1 La rue du Clos joue les prolongations

Une nouvelle voie prolongeant la rue du Clos desservira quelques immeubles du square des Cardeurs, la crèche, et en débouchant sur le boulevard Davout, la future station de tramway. Le dénivelé entre la rue Saint-Blaise et le boulevard Davout imposera une pente. Néanmoins, les personnes à mobilité réduite disposeront d'une rampe face au boulevard Davout pour se rendre à la station de tramway et pourront accéder au prolongement de la rue des Balkans par un ascenseur situé square des Cardeurs.

Ce projet implique de démolir d'une part deux travées et les parkings du bâtiment situé 49 rue Saint-Blaise, d'autre part, la crèche de la dalle Vitruve.



Avant / après



### 2 Mise en valeur des commerces

La rue Saint-Blaise retrouvera son rôle de rue commerçante et attractive. Les façades des boutiques seront améliorées.

Le comblement des porches des immeubles RIVP permettra de créer des locaux commerciaux supplémentaires en rez-de-chaussée. Les commerces du square des Cardeurs pourront s'y installer s'ils le souhaitent.

### 3 Prolongement de la rue des Balkans

L'actuelle voie, réservée aux pompiers et à l'accès des parkings, deviendra une vraie rue piétonne. Elle desservira les bâtiments qui remplaceront l'actuelle barre Vitruve. Elle reliera la rue Vitruve au prolongement de la rue du Clos.

### 4 Square des Cardeurs : la métamorphose

Il comportera 2 parties :

- la place des Cardeurs, un espace piéton éclairage, mobilier urbain, plantations... Elle créera un lien entre la rue Saint-Blaise et la nouvelle rue des Balkans et deviendra un lieu convivial au cœur du quartier.
- une partie privée qui sera réservée aux locataires. Elle sera réaménagée par la RIVP et la SAGECO, en concertation avec les habitants : améliorations, nouvelles plantations... Certains halls des immeubles s'ouvriront sur la future rue du Clos.

### 5 Amélioration des logements RIVP

Les façades des logements bénéficieront de travaux d'isolation qui réduiront les dépenses d'énergie. Elles seront de plus embellies. Les halls ouvriront sur la rue. Le tout constituera un ensemble de meilleure qualité et plus agréable à vivre.

### 6 Reconversion des parkings

Le niveau -1 deviendra des locaux d'entreprises (éclairage naturel, 4 mètres de hauteur sous plafond). Les véhicules utiliseront un accès particulier à partir de la rue Vitruve pour atteindre directement le parking ou effectuer des livraisons.

Le projet nécessite de supprimer environ 200 places dans le parking Vitruve et 150 dans le parking Cardeurs. Ces parkings comportent aujourd'hui 650 places vides sur 1 300. L'offre de stationnement en sous-sol sera donc respectée. Enfin, le parking Cardeurs, réorganisé, deviendra plus attractif.

### 7 Place à la culture

La future place des Cardeurs mettra en valeur les théâtres (théâtres aux Mains Nues, Atelier de recherche théâtral Ayna). Un nouvel équipement culturel est envisagé dans l'actuelle bibliothèque. Il pourrait accueillir des activités artistiques pour amateurs.



Un des nombreux théâtres

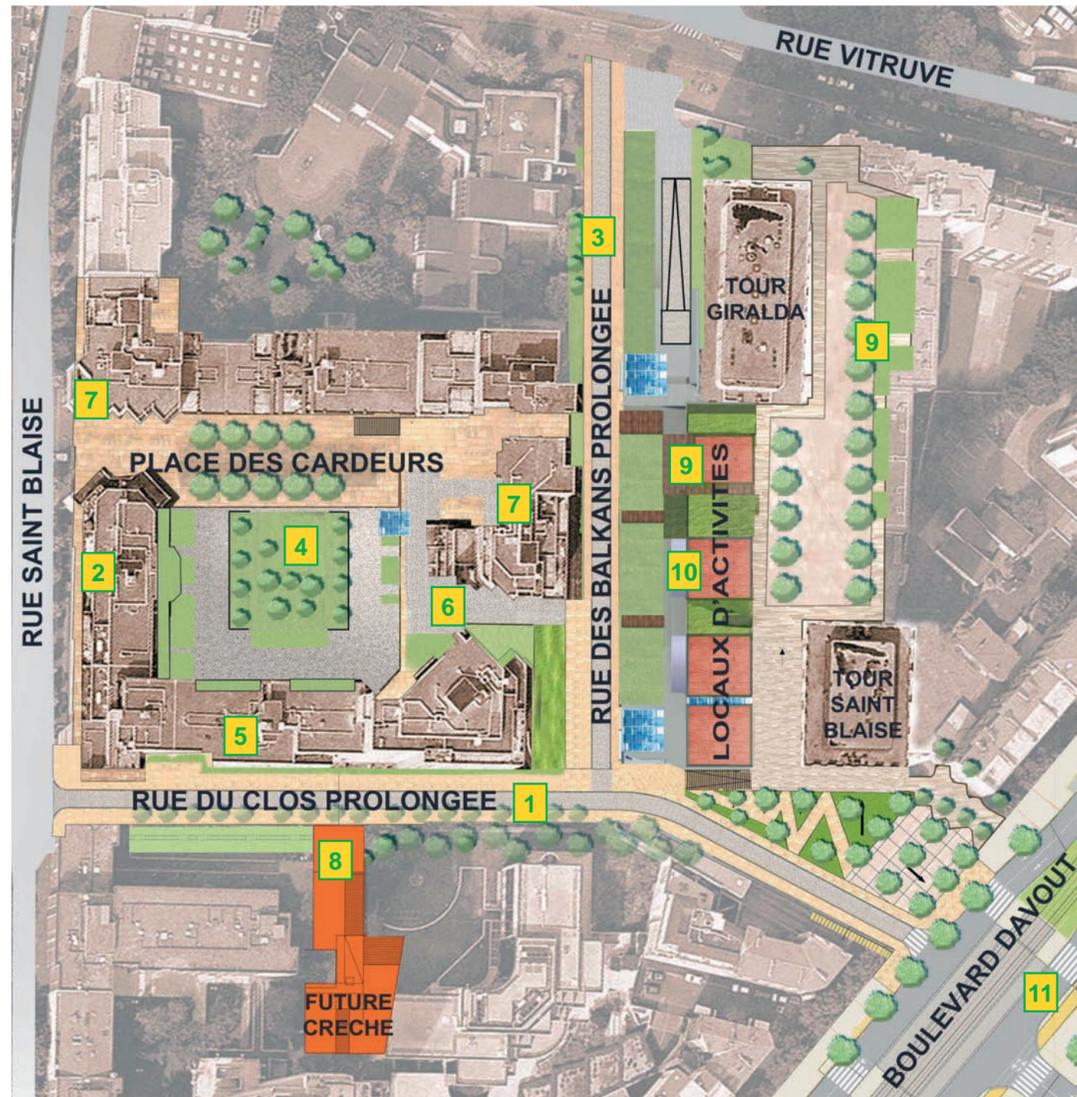
### 8 Une nouvelle crèche + halte-garderie

Conçue dans le respect de l'environnement (énergie, matériaux naturels, plantations), elle prendra place le long du prolongement de la rue du Clos et permettra d'accueillir 30 berceaux supplémentaires. Après sa construction, la crèche de la dalle Vitruve, peu adaptée aux normes actuelles et sujette à des nuisances en raison de son emplacement, sera démolie.



Le projet retenu

## Logements, commerces, activités culturelles, loisirs, plantations... Les détails du projet d'aménagement.



### 9 Interventions sur les barres Vitruve

La démolition de la barre sud et les reconstructions prévues limiteront "l'effet de falaise" actuel. Les espaces libres accueilleront des plantations adaptées.

La barre nord sera réhabilitée : isolation, économies d'énergie, matériaux de qualité...



La barre sud à démolir



La barre nord après réhabilitation

### 10 Des locaux pour les entreprises

Des immeubles de bureaux ou d'activités seront créés à la place de la barre sud et le long de la rue des Balkans prolongée.

Ils favoriseront le développement économique du quartier et leur architecture apportera de la diversité au paysage.



Les futurs immeubles rue des Balkans

### 11 Le tramway arrive

Il sera là fin 2012 et remplacera le bus "PC". Les premiers travaux ont commencé début 2009 par la déviation des réseaux enterrés (égouts, eau, électricité...). La pose des rails et l'aménagement des boulevards des Maréchaux suivront.



Le boulevard Davout accueillera le tramway

## RELOGEMENT DES HABITANTS

Tous les habitants des logements à démolir (totalement ou partiellement) ont été interrogés pour organiser, s'ils le souhaitent, des relogements. Aujourd'hui ces derniers sont bien avancés.

Pour la barre Vitruve, sur 38 ménages concernés, 28 ont déménagé dans un appartement adapté à leur demande. Pour ce qui concerne l'immeuble 49 rue Saint-Blaise, plus de la moitié des ménages désirant être relogés l'ont déjà été. Dans les deux cas, les relogements se poursuivent.

À noter : une équipe spécialisée, "Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale" accompagne les locataires de la barre Vitruve, vouée à démolition complète, dans leurs démarches depuis 2007.

## PROMENADE VIRTUELLE

Pour découvrir votre futur quartier sur écran et en 3 dimensions, rendez-vous sur les sites internet de la Ville de Paris ou de la Mairie du 20<sup>e</sup> :

- [www.saint-blaise.paris.fr](http://www.saint-blaise.paris.fr)
- [www.mairie20.paris.fr](http://www.mairie20.paris.fr) (rubrique aménagement de l'espace public)

qui vous permettront également de vous exprimer sur ce projet.

Cette réalisation qui favorise l'information et la concertation a reçu récemment le prix "Territoria d'or" décerné par l'Observatoire de l'Innovation Publique. Cet organisme a pour but de reconnaître et d'encourager l'innovation des communes et autres collectivités territoriales.



Une balade à ne pas rater !



Les illustrations présentées constituent des exemples montrant l'ambiance recherchée. Les projets sont encore à l'étude. Seul celui de la crèche a d'ores et déjà été retenu.